

## Observations du public

X  
Samedi 14 février 2026

Je soussignée [REDACTED] domiciliée au [REDACTED] Rue Louise de Béthignies à Phalempin m'oppose au projet de crématorium implantés en bordure directe de Phalempin et à peine 500m de mon domicile.

Je suis opposée au projet car inquiète des effets de la pollution atmosphérique sur la santé de la population.

Qui peut nous garantir que la fumée ne sera pas nuisible à notre santé et celle de nos enfants?

Qui peut nous garantir que la fumée ne va pas laisser de dépôt dans nos jardins?

L'achat de cette maison est le projet financier de toute une vie, il est impensable de laisser quelques politiciens, avides d'être réélus, prendre des décisions allant à l'encontre de l'intérêt général et de la santé publique.

De plus, il y aura également des nuisances liées à l'augmentation du trafic routier et de nouvelles problématiques de stationnement dans une ville, qui se veut à la campagne.

Tous les crématoriums à proximité, Herlies, Vendin les Bèthune sont implantés et hors de zones d'habitation, dans des secteurs d'activités économiques, Pourquoi en construire un directement en bordure des habitations?

Le secteur de la CCPC regorge de zones agricoles isolées il doit être possible de trouver une autre localisation pour cet équipement.

La santé doit primer sur les intérêts économiques.